

V.2 du 26/04/2024



Championnats du Monde Juniors 2024

En vue des Championnats du Monde Juniors programmés en Corée du 1er au 6 octobre 2024, les athlètes nés en 2007, 2008, 2009, désireux de se positionner devront satisfaire les critères énoncés ci-dessous afin d'être éligibles lors de la commission de sélection prévue mi-juin. Une étape sélective terminale de tests-match pourrait être organisée dans les semaines suivantes dans les catégories avec plusieurs athlètes éligibles.

Les conditions d'éligibilité*:

- Etre né(e) en 2007, 2008 ou 2009 et avoir la nationalité française
 - Avoir participé aux Championnats de France Junior 2024
- et
- Avoir obtenu les minima internationaux définis dans les critères de sélection
 - Participer à la dernière étape sélective si convoqué (stage du 19 au 26 août)

* Sauf dérogation du DTN

Les critères de sélection :

Afin d'assurer la compétitivité des athlètes sélectionnés en Equipe de France pour les Championnats du Monde Juniors, des minima internationaux ont été définis :

	Points en junior
● Les médaillés internationaux 2023 (CE Juniors, CM et CE Cadets) ----	40 Points
● Les champions de France Junior et Espoir 2024	50 Points
● Les autres athlètes éligibles	60 Points

Afin de préserver la santé et l'intégrité physique des jeunes combattants, les minima internationaux peuvent être réalisés dans plusieurs catégories de poids. Le positionnement dans la catégorie pour les Championnats du Monde en octobre devra être définitif au moment de la dernière étape sélective (stage du 19 au 26 août 2024). Si un différentiel de plus de 40 points sépare deux athlètes d'une même catégorie, la DTN s'autorise à ne pas remettre en jeu la sélection lors de la dernière étape sélective.

Les compétitions internationales référencées du calendrier WT pour atteindre les minima :

FEVRIER 2024	MARS 2024	AVRIL 2024	JUIN 2024
04/02 Austria Open (coef 1)	03/03 Bulgaria Open (coef 1)	06/04 Spanish Open (coef 3)	09/06 Lux Open (coef 2)
04/02 Fujairah Open (coef 1)	16/03 Belgium Open (coef 3)	28/04 WT President Cup (coef 3)	30/06 Solidarity open (coef 1)
13-14/02 Turkish Open (coef 2)	31/03 Skopje Open Ramus (coef 1)		
25/02 Slovenia Open (coef 1)			

Attribution des points

- Opens Coefficient 1 - 1ère place (10pts) ; 2ème place (6pts) ; 3ème place (3pts)
- Opens Coefficient 2 - 1ère place (20pts) ; 2ème place (12pts) ; 3ème place (6pts)
- Opens Coefficient 3 - 1ère place (30pts) ; 2ème place (18pts) ; 3ème place (10pts)

Seules les médailles obtenues après avoir remporté un minimum d'un combat seront prises en compte

Les clauses :

Les athlètes s'inscrivant dans le parcours de positionnement s'engagent à respecter le Charte d'Ethique et de Déontologie des Equipes de France de Taekwondo. Tout manquement à ces principes pourra entraîner l'exclusion de l'athlète du processus de sélection

La Direction Technique Nationale se réserve le droit de modifier, ajuster ou compléter les critères de sélection et/ou le calendrier des compétitions du parcours de positionnement énoncés si des circonstances exceptionnelles, des modifications du calendrier international, des changements réglementaires ou des considérations logistiques le nécessitent. Tout changement sera communiqué aux candidats concernés de manière transparente et équitable.